

Protéger vos droits de propriété intellectuelle

-Référence: **DA-13**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la propriété intellectuelle
- Protéger vos droits dans le domaine numérique
- Connaître les impacts de la réforme du droit d'auteur
- Appliquer des procédures contentieuses

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Juristes, responsables juridiques, responsables marketing et stratégie.

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Identifier les systèmes de protection de la propriété intellectuelle**
 - Le droit d'auteur pour les oeuvres littéraires, les oeuvres d'art et les créations architecturales.
 - Le brevet d'invention pour protéger les innovations techniques (acquisition de la protection, extension à l'étranger).
 - La protection des marques (acquisition de droits sur une marque, exploitation des droits, aspects internationaux).
 - La protection des dessins, modèles industriels et indications géographiques.
 - Stratégie en matière de brevets : qu'est-ce qui vaut la peine d'être protégé ? Limiter au maximum les coûts.
 - Notion de priorité, de brevets provisoires.
 - Travaux pratiques Identification des oeuvres à protéger à partir d'exemples concrets : créations brevetables, marques déposables, oeuvres protégées par le droit d'auteur.
- **Protéger ses droits de PI en matière de technologies de l'information**
 - L'étendue de la protection des bases de données (droit d'auteur, droits sui generis, risques liés à Internet).

Programme

- La protection des logiciels (droit d'auteur, licences, brevetabilité).
- La protection du site Web (nom de domaine, création et hébergement, droit d'auteur et Internet).
- Travaux pratiques Cas pratique visant à mettre en oeuvre la meilleure protection juridique.
- **Mettre en oeuvre la réforme du droit d'auteur**
 - Le droit d'auteur.
 - La loi DADVSI et la loi Création et Internet.
 - Droits d'exploitation.
 - Exceptions au droit d'auteur.
 - Les procédures de dépôt de brevet (PCT, OEB, nationales ; coûts, dates de dépôt, priorité).
 - Nouveau dépôt légal numérique.
 - Gestion en ligne des droits musicaux.
 - Principe d'interopérabilité.
 - Etude de cas Appliquer à des cas concrets la réforme du droit d'auteur.
- **Défendre ses droits de propriété intellectuelle**
 - Actions en concurrence déloyale.
 - Actions en contrefaçon.
 - Les difficultés spécifiques liées au numérique.
 - Etude de cas Applications à des cas concrets de ces procédures contentieuses.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc